

450 personnes par an
sur l'arrondissement du Laonnois,
orientées par les Acteurs du Service
Public de l'Emploi

Responsable Opération :
Patrice BOUTILLIER

Budget total : 285 511.05 €
Financement UE : 171 306 €

OBJECTIFS :

- Permettre aux personnes en recherche d'emploi ou inscrites dans un parcours d'insertion, **d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes**
- **Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale** en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel afin d'acquérir une mobilité autonome
- Mettre en place **une offre matérielle de services de transport** notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi et de répondre aux opportunités

Le diagnostic mobilité

- Repérer les freins à la mobilité entravant l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- Identifier des solutions à apporter
- Permettre la prise en compte par la personne elle-même de sa difficulté de mobilité et gagner son adhésion pour mettre en place une réponse globale en termes de mobilité

1 **Durée :**

En moyenne 4 mois,
composée d'entretiens
individuels, de formations
collectives, de mises en
situation réelle

**La Plateforme est proposée par la Maison de
l'Emploi et de la Formation sur l'exercice 2026**

Boîte à outils

1) Atelier « se repérer – se déplacer »

Mieux connaître son environnement, y trouver des repères, améliorer la lecture de cartes et de repérages sur plans.

2) Atelier « confiance mobilité »

- ⇒ Planifier un projet, organiser une sortie en anticipant les besoins en termes de budget et de déplacement, solliciter des partenaires pour mettre en place des visites découvertes.
- ⇒ Utiliser les transports en commun.

3) Atelier « Préparation code »

(ateliers par niveau : sensibilisation, acquisition de connaissances, autonomie)

Adopter le vocabulaire spécifique au code de la route, acquérir une méthodologie d'apprentissage, se projeter en tant qu'utilisateur de la route : que ce soit en vélo, scooter, voiture

4) Atelier « simulateur »

Préparer techniquement et mentalement les candidats à l'évaluation pédagogique de conduite, apporter une réponse pédagogique lorsque l'évaluation de conduite a révélé des difficultés qui empêchent une orientation vers la formation au permis B.

5) Atelier « Infos et aide à la mobilité »

Informar sur les aides et dispositifs de droit commun sur la mobilité et aide au montage du dossier si nécessaire.

6) Atelier « Parc mobilité »

Proposer une solution au bénéficiaire la plus appropriée par rapport à l'opportunité qui se présente à lui en matière d'emploi et/ou d'entretien d'embauche ou de formation qualifiante dans un périmètre à déterminer avec votre référent mobilité.

Renseignement auprès de la
Maison de l'Emploi du Pays Chaunois - Service Mission Locale
6F rue de la Bonneterie
02700 TERGNIER
☎ 03 23 57 52 67 – mltergnier@mef-chaunois.com

Responsable de publication :
Patrice BOUTILLIER

<https://www.mefduchaunois.com/actions-fse-iej>



Cette action est cofinancée par :